



# RILLIEUXLAPEPE.FR

## CANTINES

Découvrez comment fonctionne la restauration scolaire à Rillieux-la-Pape.



### LE TEMPS MÉRIDIEN : LA RESTAURATION

Téléchargez le dossier de renseignement sur le portail famille en cliquant [ici](#)

Les enfants – dès 3 ans révolus – peuvent déjeuner à la cantine. Toutefois, une journée complète passée en collectivité est très longue pour les jeunes enfants. Aussi, les parents qui en ont la possibilité sont invités à faire déjeuner leurs enfants à la maison.

Équilibre alimentaire et détente occupent la pause de la mi-journée. Les enfants sont encadrés par des Atsem et animateurs professionnels qui veillent à leur hygiène corporelle et nutritionnelle.

Le déjeuner est confectionné avec l'aide d'une nutritionniste de la Sogeres, société de restauration responsable de la facturation des repas.

Si votre enfant est soumis à des restrictions alimentaires reconnues médicalement, vous devez joindre à son inscription son PAI, projet d'accueil individualisé, élaboré en collaboration avec le médecin scolaire.

Vous travaillez et votre enfant a moins de 3 ans ? Vous pouvez le confier à une assistante maternelle le temps du repas. Renseignez-vous auprès des relais La Cabriole, 14, avenue de l'Europe, 04 78 88 92 07 ou Les Bout'Choux, 30, avenue du Général Leclerc, 04 78 88 42 89.

### EN PRATIQUE

L'inscription est valable pour l'année entière et peut être modifiée jusqu'au mardi, 17 heures, de la semaine précédente.

Une inscription pour le jour même reste possible en s'adressant directement au responsable du restaurant scolaire : le repas sera alors facturé au tarif majoré.

En cas de maladie, il est nécessaire de présenter un certificat médical sous 48 heures au responsable de la cantine. Faute de justificatif, le repas non consommé est facturé.

## PAIEMENT

Une facture sera envoyée aux familles chaque fin de mois par notre prestataire et le règlement effectué sous quinzaine.

### MODES DE RÈGLEMENT

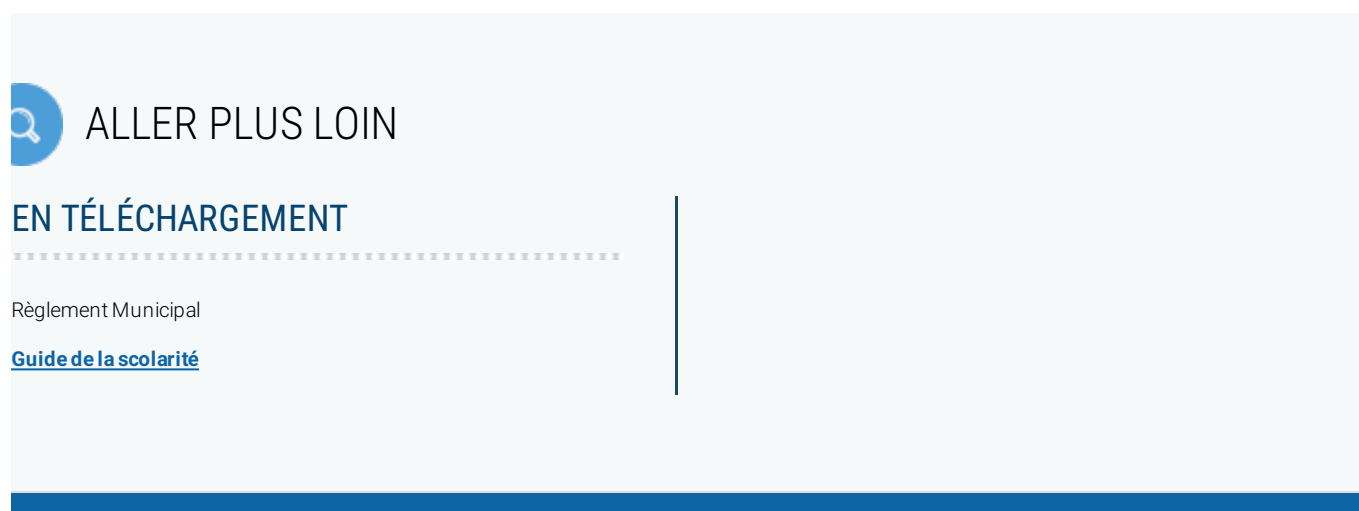
- ▶ En ligne sur [SoHappy](#)
- ▶ Par chèque à adresser à : Sogeres , 34, avenue Général Leclerc, 69140 Rillieux-la-Pape.
- ▶ En espèces en vous présentant à la Sogeres, 34, avenue Général Leclerc (du lundi au vendredi, le matin uniquement)
- ▶ Par virement bancaire : s'adresser à la Sogeres.

### FACTURES IMPAYÉES

A défaut de paiement dans les délais, une société de recouvrement est mandatée pour obtenir le règlement des factures, les conséquences pouvant aller jusqu'aux poursuites judiciaires et à la non inscription des enfants en restaurant scolaire.

- ▶ **En cas de difficultés majeures concernant le paiement, les familles peuvent contacter le CCAS, au 04 37 85 01 80 ou la Sogères, au 04 78 97 00 60.**

## EN TÉLÉCHARGEMENT : LE RÈGLEMENT DE SERVICE - RESTAURATION SCOLAIRE



ALLER PLUS LOIN

EN TÉLÉCHARGEMENT

Règlement Municipal

[Guide de la scolarité](#)

VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE  
Hôtel de ville - 165, rue Ampère  
69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/periscolaire/cantines-371.html>